

FLAMINIA MANGHINA

COLLABORATRICE
LL.M. (DUKE)

FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, ITALIEN, ESPAGNOL

FLAMINIA.MANGHINA@BOREL-BARBEY.CH

+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Flaminia Manghina représente une clientèle suisse et internationale dans le cadre de procédures devant les juridictions étatiques et arbitrales.

Elle conseille et agit en matière de droit immobilier, notamment en aménagement du territoire, planification, construction et autorisations de bâtir, et accompagne nos clients à chaque étape de leurs projets.

Flaminia Manghina assiste également nos clients dans le contentieux commercial et contractuel, ainsi qu'en droit pénal, avec un accent particulier sur la criminalité économique.

EXPÉRIENCES & FORMATIONS

- Depuis 2025: Collaboratrice chez Borel & Barbey
- 2025: Master en droit (LL.M.), Université de Duke, États-Unis
- 2024: Collaboratrice chez Borel & Barbey
- 2023: Collaboratrice dans une Étude d'avocats à Genève
- 2023: Barreau de Genève
- 2021-2023: Avocate stagiaire chez Borel & Barbey
- 2020: Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2020: Master en droit, bilingue français-allemand, Universités de Genève, Bâle et Zurich, magna cum laude
- 2017: Bachelor en relations internationales, Université de Genève

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Immobilier

construction et aménagement du territoire · promoteurs immobiliers · usage du domaine public · droit administratif · droit de l'environnement

Contentieux et Arbitrage

contentieux civil et commercial · criminalité économique

ASSOCIATIONS & ADHÉSIONS

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Association Suisse de l'Arbitrage (ASA)